

E. Circuits de l'information

I. Circuit de l'information en cas de décision de collecte de cadavres/carcasses de sangliers

L'ITD informe, selon les modalités définies localement et actées avec la DDecPP, de sa décision de faire collecter un ou des cadavres/carcasses de sangliers :

- la DDecPP du département de collecte des cadavres/carcasses,
- le responsable du réseau Sagir de l'ONCFS².

II. Circuit de l'information en cas de suspicion de PP à l'issue de l'examen nécropsique

En cas de suspicion forte

Le LDA ayant réalisé l'examen nécropsique prévient immédiatement par téléphone, en précisant les éléments cliniques lésionnels qui ont engendré la suspicion :

- la DDecPP du département de collecte des cadavres/carcasses (joignable par téléphone, soit directement durant les horaires d'ouverture du standard téléphonique de la DDecPP, soit par l'intermédiaire du standard de la préfecture joignable à toute heure du jour et de la nuit)
- le responsable Sagir de l'ONCFS²
- le laboratoire destinataire de l'envoi des prélèvements (laboratoire agréé PP/PPC), en amont de l'envoi.

La DDecPP informe immédiatement de la suspicion par téléphone et transmission de la fiche SAGIR et d'éléments de contexte

- la DGAI³ - alertes.dgal@agriculture.gouv.fr
- le LNR PP⁴.

En cas de suspicion faible

Le LDA ayant réalisé l'examen nécropsique prévient dans les meilleurs délais par téléphone ou par mail, en précisant les éléments cliniques lésionnels qui ont engendré la suspicion :

- la DDecPP du département de collecte des cadavres/carcasses (joignable par

² Coordonnées du responsable Sagir de l'ONCFS : 01 30 46 54 28 ou sagir@oncfs.gouv.fr

³ Coordonnées de la DGAI : durant les heures ouvrables en joignant la MUS au 01 49 55 52 46, 01 49 55 84 54 ou 01 49 55 59 04 ; en dehors des heures ouvrables, en joignant le cadre d'astreinte au 01 49 55 58 69

⁴ Coordonnées du LNR Anses Ploufragan : LNR, Anses-Ploufragan, Unité Virologie immunologie porcines, Tel standard (24h/24h) 02 96 01 62 22 et uvip@anses.fr